

## DECISION DU PRESIDENT

Décision n°2025-79 : Plan Climat Air Energie Territorial –Mise en œuvre d’actions pour le territoire de la Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan – Journée du climat - Sensibilisation des scolaires

Vu l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2025-04 du Conseil Communautaire en date du 6 février 2025, portant délégation de pouvoir au Président, l'autorisant notamment, pour la durée de son mandat, à *prendre toute décision, lorsque les crédits sont ouverts au budget, concernant la préparation, la passation, l'exécution, la signature et le règlement des marchés publics, accords-cadres et conventions ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants,*

Vu la délibération n°2024-37 du Conseil Communautaire en date du 06 juin 2024, adoptant définitivement le Plan Climat Air Energie Territorial Enclave des Papes Pays de Grignan (PCAET) et son programme d'actions,

CONSIDERANT que les élus de la commission Aménagement du territoire souhaitent sensibiliser les scolaires aux enjeux environnementaux,

CONSIDERANT que, à l'occasion de la « Journée mondiale du climat », fixée le 08 décembre 2025, créée à l'initiative de plusieurs organisations non gouvernementales, les élus de la commission ont choisi d'offrir un olivier en pot à chaque élève de CP des écoles du territoire,

Le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan :

### DECIDE

**Article 1 : DE SIGNER** l'offre tarifaire de la EURL Lauralexia, Jardinerie Laurent, sise 116 route de Nyons à Valréas (84600), pour l'acquisition de 240 oliviers en pots, pour un montant de 2596.36€ HT, soit 2856.00 € TTC remisés,

**Article 2 : D'INFORMER** le Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance de cette décision qui fera l'objet des mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

**Article 3 : D'ADRESSER** la présente décision à M. le Préfet de Vaucluse et à Mme le Receveur Municipal.

Fait à Valréas, le 19 novembre 2025

Le Président,  
Pierre-André VALAYER

